



2 février 2016
Communiqué de presse

Agents publics, notre protection sociale est-elle menacée ? La MFP lance sa campagne de sensibilisation à l'Assemblée nationale

La MFP lançait ce soir à l'Assemblée nationale, avec l'appui des 8 Organisations syndicales représentatives de la Fonction publique, une campagne nationale de sensibilisation des agents publics sur le devenir de leur protection sociale : " *24 semaines pour une protection sociale solidaire des fonctionnaires*" qui se déroulera tout au long du 1^{er} semestre 2016.

Nous souhaitons un « fort retentissement » à cette initiative a indiqué Viviane Le Dissez, Députée des Côtes-d'Armor, qui accueillait la délégation.

Une initiative également saluée par la Ministre de la Fonction publique, Madame Marylise Lebranchu, laquelle a été informée de cette démarche et a pris connaissance avec intérêt du triptyque de communication réalisé à cet effet. Elle a rappelé, à cette occasion, son soutien au modèle solidaire santé/prévoyance porté par les mutuelles professionnelles de fonctionnaires au service de quelque 6 millions d'adhérents actifs et retraités. « *Un modèle précieux que je me fais l'honneur de défendre* ».

L'occasion pour les Organisations syndicales de demander l'ouverture des négociations sur la protection sociale complémentaire des fonctionnaires et son inscription à l'agenda social.

Loin de défendre un pré carré, la MFP se bat, avec le soutien des fédérations syndicales de la Fonction publique, pour pérenniser le modèle de protection sociale global construit par et pour les agents publics et caractérisé par de vrais mécanismes de solidarités générationnelles et contributives et qui plus est, sans accompagnement financier significatif des employeurs publics.

Serge Brichet souligne que « l'ambition de cette campagne est grande mais l'objectif reste simple, centré autour d'actions concrètes de terrain :

- ***aller à la rencontre des agents publics, actifs et retraités,***
- ***responsabiliser les employeurs publics,***
- ***interpeler les décideurs publics et les parlementaires dans leur circonscription* ».**

Contact Presse : Laurence Tribillac au 01 44 10 87 22 / laurence.tribillac@mfp.fr